

L'Action - Actualités - Actualité régionale

Finies les frontières pour les personnes handicapées



Publié le 23 Février 2011
Geneviève Blais

Projet-pilote pour interconnecter les circuits de transport adapté

Les six circuits de transport adapté de Lanaudière pourraient d'ici peu être liés les uns aux autres, le temps d'une journée par semaine, afin de permettre aux personnes handicapées de se déplacer sur l'ensemble du territoire. Un projet-pilote est à l'étude.

Sujets : Conseil régional de transport de Lanaudière , Ministère des Transports du Québec , MRC

La directrice adjointe du Conseil régional de transport de Lanaudière (CRTL), Tanya Grenier, précise que le ministère des Transports du Québec (MTQ) et la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Lanaudière donnent 100 000 \$ chacun afin que cette initiative voie le jour.

«Actuellement, les usagers peuvent, sur certains territoires, voyager d'une MRC à une autre, mais ces déplacements ne sont pas financés autant qu'ils le devraient par le gouvernement», indique-t-elle.

Et cette possibilité n'est pas offerte par tous les services de transport adapté de la région. Le projet-pilote a pour but de remédier à cette situation et d'interconnecter les circuits des six MRC, de façon à favoriser la mobilité de la clientèle handicapée et de bonifier la desserte existante dans les différents secteurs.

Comment est-ce que cela va s'articuler sur le terrain? Qui participera? Ces questions demeurent en suspens.

«Nous sommes rendus à l'étape de l'élaboration du plan de travail. Le CRTL, le MTQ, la CRÉ de Lanaudière et les directeurs des services de transport adapté de chacune des six MRC se penchent sur le dossier», affirme Mme Grenier.

D'ici deux ou trois semaines, les intervenants devraient déjà avoir une meilleure idée du scénario retenu.